



**PROCÈS-VERBAL DE LA 7^e RÉUNION
COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE
DES DÉCOUVREURS 2019-2020**

11 juin 2020, 19 h 15

Téléconférence Zoom

Étaient présents (en gras) :

DÉLÉGUÉ	ÉCOLE	SUBSTITUT
M. Stéphane Lapierre	Collège des Compagnons	M. Jimmy Perron
M. René Boudreau	École secondaire De Rochebelle	M. Stéphane Laliberté
Mme Séverine Tacquenièr	Polyvalente de l'Ancienne-Lorette	Mme Caroline Renaud
M. Jean-Hubert Smith-Lacroix	École des Cœurs-Vaillants	Mme Cynthia Beauchemin
Mme Marie-Christine Nolet	École du Campanile	Mme Élane Lajoie
M. Guillaume Picard	École des Hauts-Clochers	Mme Mireille Genest
M. Martin Corbeil	École secondaire Des Pionniers	M. Richard Boulay
M. Sébastien Boucher	École Sainte-Geneviève	Mme Émilie Fournier
M. Samuel Lafleur-Careau	École Fernand-Seguin	Mme Marise Fortin
Mme Josal Kadri	École Filteau	Mme Julie Vallée
	École Filteau	Mme Caroline Robert
M. Sébastien Pomerleau	École Saint-Mathieu	
Mme Clémence Morin	École L'Arbrisseau	Mme Catherine Gagnon
Mme Geneviève Charest	École L'Étincelle-Trois-Saisons	
Mme Kathie Gagnon	École Le Ruissellet	Mme Maripier Tremblay
Mme Nathalie Gilbert	École Les Bocages	Mme Valérie Savard
M. Yan Castilloux	École Les Primevères-Jouvence	Mme Valérie Lépine
Mme Karine de Hollain	École Les Sources	Mme Véronic Lavoie
	École Les Sources	Mme Éloïse Brault
Mme Marie-Claire Aubrey	École Saint-Louis-de-France/Saint-Yves	Mme Syltiane Goulet
Mme Angela Marsh	École Saint-Michel	Jérémy Pomerleau-Dionne
Mme Sophie Myrand	École Marguerite-D'Youville	M. Luca Fortin
Mme Isabelle Langlois	Représentante EHDAA	Mme Antje Huismann
Mme Julie Drapeau	Membre comité EHDAA	
M. Christian Pleau	Directeur général	
M. Éric Beaupré	Directeur général et directeur des Services éducatifs	
Mme Annie Drapeau	Membre comité EHDAA	
Mme Josée Claveau	Membre comité EHDAA	
Mme Patricia Belisle	Membre comité EHDAA	
Madame Marina Veloso	Membre comité EHDAA	
Madame Dominique Garneau	Membre comité EHDAA	

Agit à titre de secrétaire : Mme Marie-Hélène Dubé

1. OUVERTURE

1.1 Ouverture de la séance et vérification du quorum

Monsieur Stéphane Lapierre constate qu'il y a quorum et souhaite la bienvenue aux membres du comité de parents sur la plateforme *Zoom* de téléconférence.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE

- 1.1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption et suivis au procès-verbal de la réunion du 13 mai 2020

2. INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

3. INFORMATIONS DE LA DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS AU SUJET DES EHDAA

4. QUESTION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonctionnement de la scolarisation à la maison *en temps normal*

5. BILAN ANNUEL DU COMITÉ

- 5.1. Bilan des activités
- 5.2. Bilan Bourses implication parentale
- 5.3. Budget comité de parents

6. Préparation de la prochaine année scolaire

- 6.1. Sujets à surveiller
- 6.2. Idées de formations
- 6.3. Procédure élection au CA
- 6.4. Transport scolaire

7. INFORMATION DES REPRÉSENTANTS

- 7.1. Du président
- 7.2. De la représentante du comité EHDAA
- 7.3. Des délégués à la Fédération des comités de parents du Québec

8. INTERVENTIONS DES MEMBRES

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Sophie Myrand appuyée par monsieur Guillaume Picard d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

1.3 Adoption et suivis au procès-verbal de la réunion du 13 mai 2020

Il est proposé par monsieur Stéphane Lapierre appuyé par madame Sophie Myrand d'adopter le procès-verbal du 13 mai 2020 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2. INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Monsieur Christian Pleau mentionne que les rencontres ont recommencé tranquillement depuis le déconfinement et que la fin d'année se déroule bien.

Monsieur Pleau s'avance prudemment en mentionnant que le ministre s'apprêterait à rentrer les enfants du primaire en septembre en faisant tomber les règles de distanciation sociale, mais en conservant une rigueur sur le plan de la désinfection. On se questionne encore sur la rentrée au secondaire qui serait probablement à temps plein pour le 1^{er} cycle et à mi-temps pour le 2^e cycle.

Monsieur Pleau partage les nouvelles règles budgétaires :

- Allocation d'aide alimentaire de 240 000 \$ (anciennement offerte seulement dans les écoles défavorisées);
- Ajout de trois écoles du centre de services au programme à *l'école on bouge* qui permet de faire bouger les élèves au moins 60 minutes par jour;
- Allocation bonifiée de 50 % pour aider les parents à connaître les rouages de l'école;
- Augmentation de l'allocation pour les services complémentaires (embauche d'éducateurs, orthophonistes et ergothérapeutes);
- Un 2^e enseignant au préscolaire à raison de 30 minutes par semaine pour l'intégration d'une spécialité (éducation physique, arts ou langue seconde pourraient être sélectionnés selon les besoins des milieux);
- Soutien à la réussite des élèves doués (125 000 \$ pour un plan d'action personnalisé);
- 1 million \$ réparti dans les 4 écoles secondaires pour les activités parascolaires;
- Cours d'école vivante animée et sécuritaire (programme pour mieux se former dans les cours d'école, améliorer le matériel et la désinfection et assurer l'encadrement des élèves dans la cour d'école);
- Financement des services complémentaires dans les secteurs de la formation professionnelle pour les élèves en difficulté (orthopédagogue, travailleur social);

Monsieur Daniel Martineau demande comment les fonds sont attribués aux écoles. Monsieur Pleau répond que les fonds dédiés sont répartis par le comité de répartition des ressources selon le document *critères de répartition des ressources*. Il y a les mesures protégées, comme l'école on bouge pour lesquelles non seulement on est obligé d'envoyer les fonds aux écoles, mais les écoles sont obligées de l'utiliser dans ce but précis.

Monsieur Pleau annonce qu'il y aura 12 maternelles 4 ans l'an prochain et que 20 millions de dollars seront investis dans la rénovation des bâtisses cet été, entre autres, pour l'agrandissement de l'école Laure-Gaudreault.

Monsieur Pleau mentionne que les entrevues pour l'engagement d'un nouveau protecteur de l'élève ont eu lieu. Au terme des entrevues, madame France Deschênes, coordonnatrice au secrétariat général du ministre de l'éducation a été sélectionnée. Madame Deschênes faisait le lien entre les parents du Québec et le Ministre. Anciennement psychoéducatrice et possédant une maîtrise en éducation, madame Deschênes a été enseignante auprès d'élèves en difficulté.

Il est à noter que messieurs Stéphane Lapierre et Martin Corbeil ont été invité à faire partie du comité de sélection du protecteur de l'élève par monsieur Christian Pleau, directeur général.

Il est proposé par monsieur Stéphane Lapierre appuyé par madame Clémence Morin de recommander l'engagement de madame France Deschênes à titre de protectrice de l'élève tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

La formation du conseil d'administration étant reportée, un comité consultatif pourrait être constitué de parents et de membres du personnel en attendant le 15 octobre. Monsieur Pleau propose de nommer 5 parents sur le comité consultatif temporaire pour une possibilité de deux rencontres. Les membres seraient invités à une première rencontre le 18 août pour assister à une présentation du bilan du directeur général pour l'année 19-20 (priorités, répartition des ressources, présentation du budget,

présentation de tous les exercices). Une deuxième rencontre pourrait être envisagée à la mi-septembre au besoin.

Monsieur Guillaume Picard demande s'il y a un statut pour les tests de plomb, est-ce qu'une date est prévue pour toutes les écoles et est-ce qu'une date est prévue pour la divulgation des résultats. Monsieur Pleau répond que les tests ont repris lors du retour des élèves le 11 mai à raison de deux écoles par fin de semaine. On se concentre sur les écoles primaires pour la fin de l'année et les écoles secondaires seront faites à l'automne.

Monsieur Sébastien Pomerleau demande s'il y a beaucoup d'élèves qui se sont retournés à l'école après le 11 mai. Monsieur Pleau répond que le retour a été en géométrie variable, des élèves ont été accueillis à chaque semaine dans toutes les écoles.

3. **INFORMATIONS DE LA DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS AU SUJET DES EHDAA**
Monsieur Éric Beaupré explique les trois phases du confinement, soit du 11 au 22 mars qui étaient des semaines de vacances. Du 23 mars au 8 mai où l'on a mis des choses en place : émissions pédagogiques, trousseaux pédagogiques. Enfin, le retour le 11 mai des activités d'enseignement. Il y a eu un grand souci d'ordre affectif du 23 mars au 8 mai. Les Services éducatifs ont contribué à former les enseignants sur le plan technologique et aidé à la mise en place des plans de semaine pour terminer l'année scolaire.

Au secondaire, depuis le 11 mai, l'enseignement à distance a été mis en place. Il y a eu beaucoup de prêts de matériel informatique pour aider les élèves à suivre sur le plan technologique. Les Services éducatifs sont présentement en mode préparation en vue d'un retour sur la matière en septembre.

Plus spécifiquement pour les élèves plus vulnérables, le lien affectif a été maintenu par les membres du personnel envers les familles qui avaient besoin d'une attention soutenue. Les signalements à la DPJ ont diminué de 50 % pendant le confinement. Il y a eu un grand souci pour les jeunes qui n'ont pas été de retour à l'école et il y a eu un excellent travail de collaboration entre l'équipe école pour encourager les parents d'élèves vulnérables à aller à l'école. Le Ministre a parlé d'un répit pour les parents des élèves ayant de grands besoins des écoles Madeleine-Bergeron et St-Michel, secteur de l'autisme. Dès que le matériel de protection nécessaire a été disponible, les jeunes sont retournés à l'école. Le contact avec les intervenants a eu des bienfaits pour les élèves. Les classes d'adaptation scolaire au secondaire ont pu retourner à l'école dans les deux dernières semaines. On attendait une cinquantaine d'élèves au Collège des Compagnons, 10 élèves au FMSS à la Polyvalente de l'Ancienne-Lorette, 20 élèves au PDGP et au PFA à l'école De Rochebelle et 32 élèves à l'école le Phénix secteur jeune *Le goût d'entreprendre*.

Les écoles sont présentement en opération « jugement professionnel » du cheminement des élèves et des cours d'été seront mis en place pour les clientèles de 4^e et 5^e secondaire car il y a l'enjeu de la sanction des études.

Madame Clémence Morin mentionne que les parents de 6^e année se questionnent sur la transition vers le secondaire et précise que le privé se prépare pour plusieurs plans, est-ce de même pour le secteur public? Monsieur Beaupré répond que les équipes écoles travaillent sur les enjeux éducatifs, évaluent les apprentissages essentiels et les équipes écoles au secondaire se préparent pour le mois de septembre. Le focus sera fait sur les contenus essentiels au niveau des apprentissages et on devrait reprendre des activités plus normales. Il y aura un blitz des apprentissages en septembre. Le respect

du 180 jours d'école est visé pour l'an prochain, on se concentrera sur l'enseignement, toutes les activités qui ne seront pas en lien avec la réussite scolaire, tels les voyages, seront annulées.

Monsieur Martin Corbeil mentionne que le télé-enseignement à la maison a été une expérience très bénéfique à la maison et qu'il faudra une grande motivation pour inciter ses enfants au retour à l'école en septembre. Est-ce que l'enseignement à distance sera accessible en septembre? Monsieur Beaupré répond qu'il faudra s'ajuster, mais que la qualité de présence et de la socialisation qu'apporte l'école sont importants. On sera à l'affut de la motivation des élèves en septembre, mais on sera également à l'affut de ceux pour qui le confinement a été plus difficile sur le plan pédagogique.

Madame Marie-Christine Nolet demande si les critères de passation sont les mêmes qu'au 13 mars. Monsieur Christian Pleau répond que les critères de passation au niveau supérieur sont les mêmes, mais la fenêtre d'observation pour les traces officielles est du 1^{er} septembre au 13 mars. Il y aura assurément du travail fait par l'équipe-école et les traces serviront pour les élèves en difficultés.

Monsieur Guillaume Picard fait un retour sur la légalité des caméras en classe et se demande si le dossier a avancé et s'il y a un plan de match pour du long terme. Monsieur Pleau répond qu'il y a 2 avis juridiques défavorables à l'utilisation de caméra en classe et qu'on n'encourage pas la visioconférence en directe de peur d'enfreindre la confidentialité des renseignements et de sécurité. Il est extrêmement dangereux d'utiliser la visioconférence, même si l'on sait que c'est fait de bonne foi. La commission scolaire travaille sur un protocole et on a demandé au ministère de nous envoyer des balises claires.

Monsieur Daniel Martineau demande s'il y a un plan de formation en cas d'une 2^e vague. Monsieur Éric Beaupré répond que les conseillers pédagogiques travaillent à former les enseignants au niveau technologique et que des sommes importantes du ministère seront injectées en technologie pour fournir du matériel aux élèves.

4. QUESTION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonctionnement de la scolarisation à la maison en *temps normal*

Est-ce que la commission scolaire est prête à faire face à un autre confinement? Comment fonctionne l'école à la maison?

Monsieur Éric Beaupré présente la synthèse en 6 points de l'enseignement à la maison. Il y a deux volets à l'enseignement à la maison. Le premier volet étant les parents qui ont un projet d'enseignement à la maison. Depuis le 1^{er} juillet 2018, le ministère encadre l'école à la maison et d'une façon ministérielle, il autorise les parents à donner l'enseignement à la maison alors qu'avant, c'était sous la tutelle de la commission scolaire. Il faut le voir comme un projet de vie pour les familles, les parents qui s'engagent dans ce projet le font à long terme.

En 2017-2018, 19 élèves étaient inscrits, en 2018-2019, 24 élèves et en 2019-2020, 34 élèves sont inscrits. Sur les 34 élèves cette année, 14 élèves présentent un trouble particulier (autisme, douance, trouble du langage).

Au début du processus, le parent doit fournir le formulaire au ministère et à la commission scolaire. Le ministère signe le tout et assigne une personne ressource du ministère. Le parent doit élaborer un projet d'éducation et monter un portfolio des apprentissages. Par la suite, il devra faire un bilan de mi-année et un bilan de fin d'année. Le parent aura alors un accès gratuit aux manuels scolaires, aux

ressources de bibliothèque, laboratoire de sciences, laboratoire informatique, auditorium, équipement spécialisé au niveau des arts et des sports. L'élève a droit à un soutien en orthopédagogie, orthophonie, ergothérapie, psychologie, éducation spécialisée, etc. Si le parent fait une demande en orthophonie, le dossier sera étudié dans l'école de son quartier. La commission scolaire offre un accompagnement pédagogique pour soutenir le projet d'apprentissage.

Le deuxième volet est l'enseignement à la maison en raison d'un voyage à l'étranger qui est géré par la commission scolaire, le parent n'a donc pas à faire une demande au ministère. La commission scolaire est très impliquée auprès des parents qui tentent l'expérience. En 2017-2018, 15 élèves étaient inscrits, en 2018-2019, 15 élèves et en 2019-2020, 25 élèves.

Monsieur Sébastien Pomerleau demande si le choix de l'enseignement à la maison en raison d'un voyage à l'étranger doit débuter en début d'année ou à tout moment. Monsieur Beaupré répond que le projet peut débuter à tout moment dans l'année scolaire et qu'il y a une communication constante avec les parents. Monsieur Pomerleau demande si la commission scolaire supporte le parent pour compléter le formulaire et si elle peut refuser une demande. Monsieur Beaupré répond que l'association de parents qui font l'école à la maison peut aider et ajoute que le parent qui s'engage dans un projet d'enseignement à la maison a déjà une idée de ce dans quoi il s'embarque. Seul le ministère a le pouvoir de refuser une demande d'enseignement à domicile. La commission scolaire agit en complémentarité à la personne ressource du ministère.

5. BILAN ANNUEL DU COMITÉ

5.1 Bilan des activités

Monsieur Martin Corbeil présente le bilan des activités 2019-2020. Monsieur Guillaume Picard demande de recevoir le résumé du comité de parents pour le présenter à la rencontre de parents de son école en septembre. Il demande aussi d'ajouter la présentation triple P au bilan.

5.2 Bilan Bourses implication parentale

Madame Marie-Christine Nolet fait le bilan des bourses d'implication pour une 6^e année. Cette année, seulement 5 demandes ont été reçues et trois projets ont été retenus. Malheureusement, cette année, aucun projet n'a été présenté pour les élèves HDAA. Le comité s'est penché sur la raison d'être de cette bourse vu le peu de demandes reçues cette année. Madame Nolet invite les membres à la réflexion.

5.3 Budget comité de parents

Monsieur Sébastien Pomerleau présente le suivi du budget du comité de parents au 31 mai 2020. Monsieur Martin Corbeil demande si le budget changera avec le conseil d'administration. Monsieur Stéphane Lapierre répond que ce budget est remis au comité de parents et précise qu'il est plus élevé qu'à d'autres commissions scolaires puisque la commission scolaire a dédoublé le comité de parents pour la formation des parents.

6. PRÉPARATION DE LA PROCHAINE ANNÉE SCOLAIRE

6.1 Sujets à surveiller

Monsieur Lapierre invite les membres à énumérer leurs préoccupations :

- Facture scolaire
- Passerelles
- Tramway
- Démocratie scolaire

- Projet de fusion des centres de services

6.2 Idées de formations

Il n'y a pas d'information.

6.3 Procédure élection au CA

Monsieur Sébastien Pomerleau présente les changements apportés à la procédure d'élection au conseil d'administration déposée à la dernière rencontre considérant le report de la constitution du conseil d'administration.

Il est proposé par madame Clémence Morin appuyée par monsieur Samuel Lafleur-Careau et adopté à l'unanimité d'être en accord avec la procédure d'élection au conseil d'administration.

Adopté à l'unanimité

6.4 Transport scolaire

Il n'y a pas d'information.

7. INFORMATION DES REPRÉSENTANTS

7.1 Du président

Monsieur Stéphane Lapierre demande aux membres s'ils sont intéressés à faire partie du comité consultatif temporaire pour assister aux deux rencontres avant la formation du conseil d'administratif.

Puisque la désignation des membres au comité consultatif du centre de services scolaire n'était pas prévue à l'ordre du jour et que certaines personnes absentes pourraient être intéressées, tous les membres seront contactés prochainement pour connaître leur intérêt.

7.2 De la représentante du comité EHDAA

Madame Isabelle Langlois explique que seuls les jeunes du primaire ont été de retour à l'école Madeleine-Bergeron.

7.3 Des déléguées à la Fédération des comités de parents du Québec

Monsieur Stéphane Lapierre mentionne que toutes les activités ont été annulées. La Fédération a loué des locaux plus grands pour ses rencontres avec les membres. Un colloque est en préparation pour les parents à la fin septembre si la santé publique le permet.

8. INTERVENTIONS DES MEMBRES

Il n'y a aucune intervention.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur Stéphane Lapierre remercie les membres pour leur participation et souhaite les revoir à l'automne. Il remercie également les membres du comité EHDAA pour leur participation.

Il est proposé par madame Clémence Morin et adopté à l'unanimité de lever l'assemblée à 22 h 14.

Adopté à l'unanimité